

CONTENU DE LA FORMATION AU DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE

CLASSIQUE

CONTEMPORAIN

JAZZ

ES
Ecole du Spectacle
Espace Lauriston

A.I.D.
Académie
Internationale
de la danse

**2017
2018**

Pré-requis

E.A.T

Examen d'Aptitude Technique

Le niveau requis correspond au niveau atteint par les élèves des conservatoires nationaux ou des écoles nationales de musique et de danse à la fin du cycle secondaire.

Après obtention
de l'E.A.T

U.V

Unités de Valeur

- 50 heures d'Histoire de la Danse.
- 50 heures d'Anatomie - Physiologie.
- 100 heures de Formation Musicale.

Après obtention de
l'E.A.T et des 3 U.V

U.V PÉDAGOGIE

Classique - Contemporain - Jazz

- **200 heures** de Pédagogie appliquée suivant l'option choisie, comprenant :
- **80 heures** de Kinésiologie.
- **120 heures** de pédagogie appliquée :
 - Psycho-pédagogie.
 - Éveil - Initiation.

**Dans chaque module, sont inclus les cours
techniques de danse classique, contemporain et jazz.**

Modalités d'inscription

Le candidat à la formation au Diplôme d'État doit être inscrit à l'Académie Internationale de la Danse et s'être acquitté du droit d'inscription et du coût à la formation selon l'option choisie. Les tarifs correspondent à l'ensemble des cours du programme de formation. Tous les cours sont obligatoires. Aucune absence ne fera l'objet de remboursement total ou partiel, sauf en cas de force majeure, en accord avec la direction générale.

Préparation à la scène et aux EAT Classique, Contemporain, Jazz.
Centre de formation habilité par le Ministère de la Culture.
Préparation au Diplôme d'État de professeur de danse toutes options.
Établissement d'Enseignement Technique et Privé Académie de Paris n°1230.
Établissement d'Enseignement Supérieur Libre Académie de Paris n°386.
RNE : 0752978E

V1-200617

FORMATION AU DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE

OPTIONS
CLASSIQUE
CONTEMPORAIN
JAZZ

EAT

Examen d'Aptitude Technique

UV

Unité de Valeur

UV Pédagogie

Toutes options

ES
Ecole du Spectacle
Espace Lauriston

A.I.D.
Académie
Internationale
de la danse

A.I.D. - Espace Lauriston
74 bis, rue Lauriston - 75 116 Paris
01 45 01 92 06 • contact@espacelauriston.fr
www.espacelauriston.fr

EAT

Examen d'Aptitude Technique
Option Classique, Contemporain, Jazz

UV

Unité de Valeur

UV Pédagogie

Classique - Contemporain - Jazz

Conditions financières

Inscription à l'EAT

(démarche personnelle du candidat)

Le dossier d'inscription est délivré par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Le candidat doit le retirer lui-même, le compléter et le renvoyer accompagné des pièces demandées avant la date de clôture des inscriptions. À la réception du dossier le candidat recevra une attestation d'inscription, un CD audio et un DVD des variations imposées et 15 jours au plus tard avant les épreuves, une convocation aux épreuves. Après avoir complété et retourné son dossier d'inscription à la DRAC, le candidat s'acquitte des formalités d'inscription à l'A.I.D.

Préparation à l'EAT

Le candidat commence sa préparation à l'A.I.D selon un emploi du temps, défini par la Direction Pédagogique, composé de cours techniques en classique, contemporain et jazz suivis des ateliers préparatoires aux variations d'examen. Le candidat est tenu de suivre l'intégralité de la préparation.

Épreuves de l'EAT

VARIATION IMPOSÉE

Variation imposée par le Ministère de la Culture, d'une durée de 1 minute 30 à 3 minutes maximum.

COMPOSITION PERSONNELLE

Le candidat présente une composition personnelle d'une durée de 1 minute 30 à 3 minutes avec un support musical de son choix en utilisant les éléments techniques de son option classique, contemporaine ou jazz.

IMPROVISATION

Le jury donne des consignes précises, relatives à l'option choisie, au candidat qui improvise une courte séquence de 30 secondes à 1 minute.

Inscription aux UV

Après l'obtention de l'EAT, la DRAC délivre au candidat un livret de formation qui lui permet de s'inscrire à la préparation aux UV. L'A.I.D se charge de l'inscription aux examens d'UV et transmet aux candidats la ou les convocation(s) aux épreuves. Pour se présenter à l'examen des UV, le candidat doit obligatoirement avoir réussi l'EAT.

Préparation aux UV

Le candidat doit participer à tous les cours d'UV dispensés par l'A.I.D dans le cadre de sa formation, il bénéficie en complément de cours de danse techniques en classique, contemporain et jazz qui lui seront indispensables pour sa préparation au Diplôme d'État de Professeur de Danse.

Épreuves des UV

FORMATION MUSICALE

Les connaissances sont vérifiées par un ensemble d'épreuves orales.

- Écoute et analyse d'une oeuvre du répertoire musical
- Lecture rythmique et notions musicales élémentaires
- Mémorisation et transcription corporelle.

Durée de l'épreuve : 25 à 30 minutes.

HISTOIRE DE LA DANSE

Les connaissances sont évaluées par une épreuve écrite comprenant :

- Une dissertation sur un sujet étudié au cours de l'année.
- Dix questions d'évaluation des connaissances de base.

Durée totale de l'épreuve : 3 heures.

ANATOMIE-PHYSIOLOGIE

Connaissances vérifiées par une épreuve orale sur un sujet tiré au sort par le candidat portant sur :

- Ses connaissances.
- L'anatomie fonctionnelle.
- La notion de physiologie.

Durée de l'épreuve : 45 minutes dont 30 minutes de préparation.

Inscription à l'UV de pédagogie

Le candidat doit justifier de l'obtention des trois UV précités. L'A.I.D est en charge de convoquer le jury d'examen et d'organiser les épreuves d'évaluation finale et d'inscrire les candidats.

Préparation à l'UV de pédagogie

Le candidat est tenu d'être présent à l'ensemble des cours de Psycho-Pédagogie, d'Éveil-Initiation, d'Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD) et des cours de formation pratique en Pédagogie Appliquée.

Maîtrise des processus d'apprentissage en fonction de l'âge et du niveau des élèves :

- Éveil de 4 à 6 ans.
- Initiation de 6 à 8 ans.
- Développement technique spécifique à chaque option : Classique - Contemporaine - Jazz.

Approche de la progression pédagogique

- Objectifs, moyens, mode d'évaluation.
- Elaboration d'un programme.
- Construction d'un cours.

Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD)

Application des connaissances d'anatomie et de physiologie aux mouvements spécifiques de la danse chez l'enfant et chez l'adulte.

Évaluation

Un cours donné dans l'option choisie.

Le cours se décompose en deux parties :

- 30 minutes d'éveil-initiation.
- 40 minutes de cours technique à des élèves de plus de 9 ans.

Durée de l'épreuve : 1 heure 10.

Entretien avec le jury.

Explications précises sur la conduite du cours.

Durée de l'épreuve : 30 minutes.

Droit d'inscription et de dossier : 150€

E.A.T

Préparation à l'E.A.T

(toutes options)
Classes petits groupes
Février / Mars / avril

- Forfait : 2 000€

U.V

Cursus complet, d'octobre à avril

- U.V Histoire de la danse (50h) : 1 200€
- U.V Anatomie - physiologie (50h) : 1 200€
- U.V Formation musicale (100h) : 2 000€

Session de rattrapage

- Pour 1 U.V : 1 000€

U.V Pédagogie

Cursus complet d'octobre à juin (400h)

Éveil/Psycho
Pédagogie
Kinésiologie

- Classique : 5 500€
- Contemporain : 5 500€
- Jazz : 5 500€